



N° 05/20

PREAVIS municipal relatif à une demande de crédit de CHF 195'300.- pour la rénovation de la toiture des bâtiments abritant le Musée du fer et du chemin de fer

Vallorbe, le 25 août 2020 / ChM / FM / SC

Au Conseil communal de et à
1337 Vallorbe

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vue de l'ouverture du Musée du fer et du chemin de fer, en juin 1980, divers travaux avaient été effectués sur la toiture, soit le remplacement de tuiles et de poutres, la pose d'une isolation, la création de puits de lumière dans le toit plat ainsi que l'étanchéité de celui-ci.

Actuellement, la partie ouest du bâtiment (enregistrée avec une note "2" au recensement architectural de l'Etat de Vaud) est en copropriété entre la Commune et la famille Silvio Viotti, laquelle avait rénové la partie de toit lui incombant en 1995.

La couverture du pan nord (230 m²) de la partie centrale des immeubles est dans un état critique : l'état des tuiles, dont certaines datent de 1883 ainsi que la vétusté de la ferblanterie ont provoqué une détérioration de la sous-toiture, ce qui a pour conséquence que d'importantes infiltrations d'eau surviennent par temps de pluie dans le Musée du fer. Quant au pan sud, son état est moins alarmant ; néanmoins, la ferblanterie de la cheminée n'est plus étanche.

La toiture de l'annexe du musée (97 m²) est d'époque, avec une sous-toiture qui a souffert ces dernières années en raison également de l'ancienneté des tuiles et de la ferblanterie, devenue irréparable par endroits.

L'étanchéité du toit plat (125 m²) montre également des signes de faiblesse aux jointures, aux pliures ainsi qu'aux niveaux des trois puits de lumière où des infiltrations d'eau arrivent jusqu'à l'intérieur des locaux.

Descriptif des travaux

La ferblanterie et la toiture du bâtiment principal, de l'annexe et du toit plat seront refaites à l'identique, hormis les trois puits de lumière, qui seront supprimés.

La réfection de la toiture située entre la partie habitée par la famille Viotti et le musée permettra en outre d'améliorer l'isolation phonique des cloisons communes et de l'entre-poutraison.

Enfin, profitant de cette demande de crédit et afin de limiter le risque d'inondation dans le Musée du fer lors de fortes crues de la rivière, il est prévu qu'un batardeau soit installé devant la porte d'accès à la salle d'exposition.

